



United Nations Economic Commission for Africa

Opening Remarks

Stephen Karingi,

Director, Regional Integration and Trade Division

3rd Edition of the International Single Window Conference & Exhibition

September 16 - 18, 2013

Antananarivo, Madagascar

**ALLOCUTION D'OUVERTURE POUR LA 3EME CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LES GUICHETS
UNIQUES**

Distingués experts,

Chers invités,

Mesdames et Messieurs,

Au nom du Secrétaire exécutif, je tiens à vous remercier d'avoir invité la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), que la Division de l'intégration régionale et du commerce représente, à cette importante conférence, dont le but est de débattre des questions liées au concept du guichet unique, des systèmes d'interconnectivité et de la facilitation des échanges. Je tiens également à vous remercier pour l'accueil chaleureux à Tananarive, et l'honneur que vous me faites de m'adresser à un auditoire aussi distingué pour la cérémonie d'ouverture.

En effet, la CEA a beaucoup travaillé sur les questions abordées ici, générant une quantité considérable de connaissances sur les questions de transports et de facilitation du commerce en Afrique. Plus récemment, la CEA a réalisé les études suivantes:

- Le Rapport régional africain sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty pour les pays en développement sans littoral (PDSL);
- Les instruments juridiques pour le commerce et la facilitation des transports en Afrique : Une évaluation de l'avancement de la mise en œuvre des accords en vue d'une Zone de libre-échange continentale (ZLEC);
- La prochaine évaluation de l'intégration régionale en Afrique VI, contenant un chapitre sur « l'harmonisation et le renforcement des mesures et des programmes de facilitation des échanges »;
- Les travaux empiriques qui quantifient l'impact de la facilitation du commerce sur la compétitivité des exportations;
- Développement d'un modèle de temps-coût/distance avec l'Agence de facilitation du transport en transit du Corridor central.

En outre, le CEA représentée par le Centre africain pour les politiques commerciales (CAPC), réalise une étude sur les questions de facilitation du commerce, en vue d'informer la position des pays africains vis-à-vis la proposition d'Accord sur la facilitation du commerce déposé à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Par ailleurs, le CAPC apporte une assistance technique axée sur la demande du Groupe africain des négociateurs, dans le but de faciliter l'émergence d'une position africaine commune à l'égard de l'OMC.

Monsieur le Président, permettez-moi de souligner que la troisième édition de la conférence ne saurait être difficilement plus opportune. Plus que jamais l'action décisive pour réduire les coûts du commerce représente une politique prioritaire, ce qui pourrait accroître considérablement le commerce mondial, contribuant ainsi à l'économie mondiale de se mettre sur la voie d'une reprise solide. La facilitation du commerce joue aussi un rôle central dans l'opérationnalisation des engagements pris en janvier 2012 au Sommet de l'Union africaine (UA) des chefs d'Etat et de Gouvernement africains à Addis-Abéba, qui a approuvé le thème « Stimuler le commerce intra-africain » (BIAT). Enfin, d'un point de vue multilatéral, le programme de facilitation du commerce constitue l'une des questions clés à la table des négociateurs en vue de la neuvième Conférence ministérielle de l'OMC, qui se tiendra à Bali (Indonésie), du 3 au 6 décembre 2013.

Monsieur le Président, permettez-moi d'aller plus loin sur certains de ces points.

Le monde entier s'inquiète à juste titre des mesures qui pourraient réduire les coûts des échanges, mais la nécessité d'agir à cet égard est encore plus marquée en Afrique, où les coûts administratifs et autres coûts de transaction sont disproportionnellement élevés. Par rapport à leurs concurrents ailleurs, en 2012, les exportateurs africains, en moyenne prenaient une semaine de plus pour exporter un conteneur standard, et payaient 404 dollars américain de plus. Il en va de même en ce qui concerne l'importation: importer en Afrique exige en moyenne une semaine de plus et coûte jusqu'à 668 dollars américain de plus (Indicateurs « Doing Business » de la Banque mondiale). Cette situation crée inutilement des différences de coût qui réduisent la compétitivité des entreprises africaines, et réduit leurs chances de s'intégrer dans les chaînes d'approvisionnement régionales et mondiales, qui par définition se fondent sur une exploitation plus efficace des avantages comparatifs des différents pays » le long de la chaîne de valeur.

En effet, cela est confirmé par les résultats d'une enquête par questionnaire auprès de 140 entreprises privées en Afrique: entreprises classées à disposition d'infrastructures insuffisantes, et des coûts de transaction élevés - ainsi que l'accès au commerce et au financement des entreprises - parmi les principales contraintes qui entravent leur participation aux chaînes de valeur globales.

Monsieur le président, une attention particulière doit certainement être accordée aux problèmes spécifiques des pays en développement sans littoral (PDSL), dont le « désavantage » géographique se traduit invariablement par des coûts de transport plus élevés. Pourtant, nous ne devons pas oublier qu'une partie importante des coûts liés au commerce ne sont pas immuables, mais plutôt dépendent des arrangements institutionnels, la rationalisation des procédures, une plus grande utilisation des technologies modernes, avoir de meilleures infrastructures, et – enfin, et ce n'est pas le moins important – la volonté politique. En regardant l'évolution des coûts des échanges au cours du temps, on se rend compte que: parmi les pays qui ont réduit le plus les coûts liés au commerce, par rapport à la moyenne mondiale, on retrouve des pays comme l'Égypte, la Guinée équatoriale, ou l'Algérie, ainsi que des Pays en développement sans littoral comme le Burkina-Faso et l'Éthiopie. Cela prouve que des événements comme celui-ci peuvent être extrêmement utiles, car les possibilités de partage d'expériences et d'apprentissage mutuel sont importantes.

Monsieur le président, distingués experts, vous vous souviendrez que le Plan d'action de l'UA pour « stimuler le commerce intra-africain » reconnaît la facilitation du commerce et les infrastructures liées au commerce comme étant deux groupes de programmes prioritaires. À cet égard, la mise en place de postes frontières à guichet unique et les systèmes intégrés de gestion des frontières et la mise en œuvre du Programme pour le développement des infrastructures en Afrique - PIDA, jouent un rôle central. En effet, l'importance accordée à ces questions reflète la prise de conscience que, au-delà des tarifs, le commerce intra-régional en Afrique est souvent limité par des coûts administratifs, des obstacles techniques et administratifs, des procédures lourdes et non transparentes, et autres coûts de transaction. Dans ce contexte, supprimer le cloisonnement du marché africain est d'une importance primordiale pour que le continent se lance dans le genre de transformation économique capable de générer une croissance durable et un emploi productif pour les jeunes qui entrent sur le marché du travail. En effet, en vertu d'être beaucoup plus diversifié que les échanges du continent avec le reste du monde, le commerce intra-africain pourrait grandement appuyer les efforts en cours pour accroître la valeur ajoutée et poursuivre la diversification économique. Mais cela nécessitera un marché africain plus intégré, dont la taille permet aux entreprises de tirer parti des économies d'échelle et d'apprentissage par la pratique, et attire les investissements privés par les acteurs nationaux et étrangers.

En fait, comme je l'ai mentionné précédemment, la réalité sur le terrain change, et je demande à nos distingués collègues de l'Organisation mondiale des douanes de le confirmer. Que ce soit à un niveau national ou au sein des CER existants notamment le Marché commun de l'Afrique de l'Est et australe (COMESA), la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) et la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC), certaines mesures ont été prises pour faciliter le commerce transfrontalier, harmoniser, simplifier et automatiser les procédures douanières. Pourtant, il reste beaucoup à faire si le continent veut augmenter le niveau actuel du commerce intra-africain qui est actuellement entre 10 et 12 pour cent, et passer à 25 pour cent ou plus en une décennie.

Monsieur le Président, permettez-moi de rappeler que la pertinence de la facilitation du commerce va au-delà des négociations multilatérales et de la proposition d'accord de facilitation des échanges discutée à l'OMC. Il est dans l'intérêt des producteurs et consommateurs africains que nous visons à réduire les coûts du commerce et récupérer cet avantage de compétitivité que nos entreprises perdent en raison de coutumes inefficaces et procédures frontalières. Même si nous partageons les préoccupations d'un certain nombre de pays africains sur une balance

commerciale structurellement déficitaire, et nous soutenons fermement leur appel à une marge de manœuvre politique accrue, des procédures douanières longues et coûteuses ne sont certainement pas la solution. Au contraire, l'efficacité du commerce transfrontalier, complétée par des politiques agricoles et industrielles volontaristes, est un tremplin pour exploiter le marché international en vue de stimuler la transformation structurelle en Afrique et mettre fin à la dépendance du continent sur les produits de base.

Monsieur le président, il est prévu que ce séminaire soit l'occasion pour les participants d'échanger leurs expériences et d'échanger des idées sur le Système de guichet unique, et son impact sur les perspectives de commerce et de développement. En outre, nous aurons l'occasion de savoir comment d'autres régions et institutions ont agi pour réduire les coûts du commerce transfrontalier. J'espère que cela aidera à renouveler nos efforts pour honorer les engagements pris dans le cadre du Plan d'action de l'UA pour « stimuler le commerce intra-africain ». Je souhaite que la conférence aboutisse à des délibérations fructueuses et je vous remercie pour votre attention.